



Atelier régional pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Communauté d'Afrique de l'Est sur les progrès et les perspectives futures de la Déclaration de Tachkent et Engagements à l'action pour la transformation de l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE)

Date : mercredi 5- vendredi 7 juin, 2024

Location : Salle des Conférences, (Seychelles Trading Company), Mahé, Seychelles

Organisateur principal

L'institut de développement de la petite enfance (IECD) institut de catégorie 2 pour l'éducation et la protection de la petite enfance sous les auspices de l'UNESCO

1^{ère} étage, maison fairview, Rue Josephine Cafrine, Ile Perseverance
Boite postale 1467, Mahé, République des Seychelles
Tél: (+248) 4286565, courriel: ceoffice@iecd.gov.sc,
Site web: www.iecd.gov.sc

Partenaires

Secrétariat de l'UNESCO, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est, Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique austral, Commission de l'Union africaine, Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Contexte

L'Institut de développement de la petite enfance (IECD), un institut de catégorie 2 pour l'éducation et la protection de la petite enfance sous les auspices de l'UNESCO, reconnaît l'importance cruciale des EPPE dans la formation de l'avenir du monde. La "Déclaration de Tachkent " fournit le cadre directeur d'un plan complet pour faire progresser les EPPE, garantir un accès équitable et favoriser le développement intégral des jeunes enfants en alignement avec les objectifs de développement durable 2030.

Suite à la Tachkent+1 : Célébration des progrès et réaffirmation des engagements en faveur des EPPE, un événement organisé par l'UNESCO en novembre 2023, qui a marqué la célébration de l'année après Tachkent, la nécessité d'actions réaffirmées pour assurer des progrès vers la réalisation des engagements en vue d'atteindre l'ODD 4.2 est devenue claire car la réalisation de ces objectifs reste un défi mondial. Le défi pour la région africaine est encore plus grand, car elle accuse du retard en raison de facteurs tels que l'accès limité à l'éducation, les défis socio-économiques et les investissements insuffisants, pour n'en citer que quelques-uns.

Pour soutenir la réalisation de cet objectif, notamment face aux défis susmentionnés, l'Institut (IECD), en tant qu'Institut de catégorie 2 de l'UNESCO désigné pour EPPE, organise un atelier de trois jours pour la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Communauté d'Afrique de l'Est. L'atelier vise à examiner les progrès réalisés et à élaborer des stratégies futures pour remplir ces engagements en mettant l'accent sur la gestion des connaissances, le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation de l'impact.

Objectifs

L'objectif principal de l'atelier régional est d'évaluer l'état de mise en œuvre de la "Déclaration de Tachkent et engagements en faveur de l'action" dans les pays participants. Il vise également à offrir des opportunités de collaboration accrue et de partage des connaissances sur les succès, les meilleures pratiques et les défis rencontrés lors de l'exécution des initiatives EPPE. Il fournira une plateforme pour explorer des stratégies et des initiatives collaboratives pour faire avancer la région dans la réalisation de ses objectifs EPPE avec le soutien de l'IECD en tant qu'Institut de catégorie 2 pour les EPPE.

Résultats attendus

1. Une compréhension globale des progrès et des défis dans la mise en œuvre de la "Déclaration de Tachkent et des engagements en faveur de l'action" au sein des pays participants.
2. Identification des domaines critiques pour une assistance technique et un soutien afin de faire progresser les initiatives EPPE.
3. Développer des mécanismes de collaboration régionale et de partage des connaissances pour une mise en œuvre efficace des EPPE.

Participants

Hauts fonctionnaires gouvernementaux et experts en EPPE des 22 pays participants impliqués dans la planification stratégique et la mise en œuvre des dispositions, programmes et services EPPE.

(Angola, Botswana, Comores, République démocratique du Congo, le Royaume d'Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Burundi, Kenya, Rwanda, République fédérale de Somalie, Soudan du Sud, Ouganda)

Financement

L'Institut adopte une approche de partage des coûts pour la bonne réalisation de l'atelier de trois jours. Par conséquent, les pays/organisations seront responsables de couvrir les dépenses liées au vol et à l'hébergement des participants. L'IECD prendra en charge les coûts associés au transport local et aux repas pendant toute la durée de l'atelier.

Méthodologie

L'atelier utilisera une combinaison de sessions plénières, de discussions en panel, de groupes de travail et de sessions interactives pour faciliter des discussions approfondies, le partage d'expériences et d'échange de connaissances.

Les pays devront faire une présentation de 6 minutes (PowerPoint ou vidéo) sur les succès et les défis de la mise en œuvre de la Déclaration de Tachkent dans leurs pays respectifs.

Logistique

Les arrangements logistiques détaillés, y compris le transport local, seront coordonnés par l'Institut de développement de la petite enfance, Institut de catégorie 2 de l'UNESCO.

Conclusion

L'Atelier régional pour la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Communauté d'Afrique de l'Est sur les progrès et les perspectives d'avenir de la Déclaration de Tachkent et des engagements en faveur de l'action vise à créer une plateforme collaborative pour faire avancer les communautés vers la réalisation de leurs objectifs EPPE grâce à l'assistance technique et au soutien de l'IECD en tant qu'Institut de catégorie 2 de l'UNESCO pour les EPPE. En favorisant le dialogue, le partage d'expériences et la stratégie collective, l'atelier vise à contribuer de manière significative au développement et à l'amélioration continue des soins et de l'éducation de la petite enfance dans ces pays.